



BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 2019

Chers Bouvigniens,
Chères Bouvigniennes,

Septembre sonne la rentrée pour tous, petits et grands ! Tous ne sont pas partis durant la période estivale et pour ceux qui sont restés dans la commune « comme moi », nous avons alors pu profiter du calme et du joli cadre de la campagne bouvignienne ! Et oui ! Nous aimons notre commune et lorsque nous en discutons entre nous, beaucoup me disent « nous ne voudrions pas changer ». Certes nous n'avons plus de petits commerces, mais nous avons, depuis 1 an, un cabinet médical qui fait le bonheur de nombreux Bouvigniens et des communes environnantes. Ajoutons qu'une boucherie-charcuterie ambulante sera sur la place, chaque mercredi, de 16h à 19h. Je souhaite la meilleure réussite à ce nouveau commerçant.

Cet été, nous avons installé un nouveau chauffage à la Médiathèque. Il s'agit d'une pompe à chaleur qui, comme le passage de l'éclairage public aux Leds, va nous permettre de réaliser de sérieuses économies d'énergie (environ 5 kW restitués pour 1 kW consommé). Celle-ci peut également assurer la climatisation lors des canicules, pour le plus grand confort des lecteurs et aussi tous ceux qui souhaitent bénéficier d'un peu de fraîcheur. Et oui, petit à petit, notre commune se modernise tout en gardant notre caractère rural.

Je déplore simplement un fait qui s'est produit en août, le vol de notre composteur à l'intérieur du cimetière. Cet équipement nous a été fourni par notre intercommunalité dans une démarche environnementale. Aujourd'hui, on ne se contente plus de dérober des plantes, mais du mobilier urbain. Un dépôt de plainte a été fait en gendarmerie. J'espère que les voleurs seront arrêtés et jugés.

Aujourd'hui, de nombreux jeunes couples avec enfants s'installent chez nous. Ils renforcent nos écoles et évitent le vieillissement de notre population. Je suis convaincu qu'ils ont choisi le bon endroit pour vivre paisiblement. Bouvignies est une commune formidable, à proximité de trois grandes villes... Un cadre de vie agréable où chacun peut bien vivre en profitant de notre chère campagne pévêloise.

Votre dévoué Maire
Frédéric PRADALIER



« BIEN VIVRE A
BOUVIGNIES »

web

Cérémonie du 14 juillet : promouvoir ce qui nous unit...

Lors de son discours, Monsieur PRADALIER, Maire de BOUVIGNIES a rappelé que cette célébration, c'était aussi la mise à l'honneur de la République. En effet, notre République est indispensable.

Elle n'est pas seulement une forme de gouvernement, mais une éthique avec des règles qui ne répondent pas à la loi du plus fort. Elle apporte l'égalité, la laïcité et le respect des différences. Monsieur le Maire a enfin rappelé que chaque citoyen avait donc un devoir de vigilance et de responsabilité pour promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise.

Merci à tous, aux anciens combattants, aux élus, à la Lyre Coutichoise pour la musique et à la Chorale "Chante Bouvignies".



Dématérialisation des demandes de certaines médailles d'honneur

Suite au déploiement de l'application nationale "«système d'information des distinctions honorifiques» (S.I.D.H.) dans le département du Nord, les demandes de médailles sont à déposer en ligne. Ces nouvelles dispositions sont applicables depuis le 1er août 2019.

Pour effectuer vos demandes:

- 1- Choisir sur le lien correspondant à la médaille demandée,
- 2- Suivez les étapes pour accéder au formulaire,
- 3- remplissez le formulaire, joignez les pièces demandées et validez.

Pour effectuer une demande de médaille d'honneur agricole, cliquez sur :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>

Pour effectuer une demande de médaille d'honneur régionale, départementale

sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

Pour effectuer une demande de la médaille d'honneur du travail, cliquez sur :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>



Survol de drones

La commune a reçu des plaintes concernant le survol de drones.

Rappelons :

- qu'il est interdit de voler au-dessus de l'espace public,
- que le survol de propriétés privées et la prise de vue ne peuvent être faits sans le consentement des intéressés,
- et enfin que toute atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui est punie d'une peine d'un an de prison et de 45 000 € d'amende (article L226-1 du Code pénal).



Ecole Pigeon Vole - une classe de découverte exceptionnelle

Du lundi 20 mai au vendredi 24 mai, les CM1/CM2 de l'école Pigeon Vole de Bouvignies se sont rendus dans la région Centre Val de Loire pour découvrir quelques châteaux (Amboise, Cheverny, Chambord, Chenonceau, le Clos Lucé). Ils ont aussi pu profiter du parc zoologique de Beauval toute une journée et pratiquer l'accrobranche une autre matinée.

Ce séjour s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur et a permis aux 35 enfants de visiter une région que la plupart ne connaissaient pas.

Rappelons que ce projet est subventionné par l'amicale laïque et la municipalité de BOUVIGNIES.



Rentrée en chansons et en musique à l'école Pigeon Vole



Dans la cour de l'école, en présence des parents, les élèves ont proposé un moment musical de grande qualité ce lundi 2 septembre.

Merci aux enseignants pour la préparation (démarrée en juin), à M GERNEZ pour l'aide à l'organisation et **félicitation à nos jeunes artistes !**

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

C'est dans la salle du Conseil Municipal et des mariages que la municipalité a offert aux élèves de CM2 de l'école Pigeon Vole un dictionnaire et un Bescherelle.

Cette cérémonie ne se fait plus au mois de juin, au moment du départ en sixième, mais au début de l'année scolaire.

Mme VANDERSIPPE, Directrice de l'établissement peut ainsi apprendre à chaque enfant à bien utiliser le dictionnaire pendant sa dernière année à l'école élémentaire.

La réception s'est terminée autour du verre de l'amitié, partagé avec les parents.

Nous souhaitons à chacun une excellente réussite scolaire et toute la satisfaction qui en découle pour leurs parents.



L'école du Sacré Cœur fait peau neuve

L'école du Sacré cœur se veut toujours plus accueillante et chaleureuse. C'est pourquoi l'APEL et l'équipe enseignante ont initié deux projets dans ce sens cette année :

Des fresques peintes par les enfants

Les enfants de l'école ont participé à des ateliers pédagogiques animés par un artiste originaire de Bouvignies. Ils ont tout d'abord abordé la question de l'art et créé des dessins sur le thème de l'environnement. Des fresques, préparées par l'artiste ont ensuite été peintes par les enfants sur les murs extérieurs de la ruelle menant à l'école pour les égayer. Bientôt, une troisième fresque haute en couleur composée des dessins des enfants viendra orner le fronton de l'école.

La classe de cycle 1 entièrement rénovée

Cet été, la classe de cycle 1 a bénéficié d'un véritable lifting grâce aux parents bénévoles (professionnels ou amateurs) et aux enseignantes. Isolation des murs, placo, peinture, électricité, mise en place de mobilier plus pratique : tout a été pensé pour favoriser l'apprentissage, offrir plus d'espace et de luminosité aux enfants. Ces travaux ont été en partie financés par l'APEL qui remercie les habitants de la commune de leur participation à chacune des actions mises en place tout au long de l'année (marché aux fleurs, vente de brioches, galettes ou chocolats, marché de Noël, ...) et qui ont ainsi contribué à l'aboutissement de ce nouveau projet !



Chèques musique : Remise sur l'inscription de vos enfants en écoles de musiques labellisées !

La Pévèle Carembault vous informe :

Vos enfants ont moins de 19 ans et pratiquent la musique en école labellisée ? Vous habitez dans l'une des 38 communes de la Pévèle Carembault ? Le chèque musique est fait pour vous !

Il s'agit d'une aide de 20 euros, versée aux moins de 19 ans du territoire qui s'inscrivent dans l'une des écoles de musique labellisées. Le montant est doublé si le musicien fait également partie de l'une des harmonies de la Pévèle Carembault.

Le chèque musique est disponible dans les écoles de musique labellisées. Il est à compléter et à rendre à l'école avant le 31 octobre 2019.

Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

Pour connaître la liste des harmonies concernées,

[consultez cette page : https://www.pevelecarembault.fr/notre-territoire/remplir-votre-cheque-musique/.](https://www.pevelecarembault.fr/notre-territoire/remplir-votre-cheque-musique/)

CHÈQUE MUSIQUE PÈVÈLE CAREMBAULT
ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020 (à utiliser avant le 31 octobre 2019)

20€
École de musique
Valable pour l'inscription d'un élève de moins de 19 ans à une école de musique de la Pévèle Carembault labellisée (D20 au verso)

40€
École de musique + harmonie
Valable si, lors de l'inscription à une école de musique labellisée, l'élève de moins de 19 ans justifie également d'une inscription à une harmonie de la Pévèle Carembault (D40 au verso)

Nom - Prénom de l'élève : _____
Date de naissance : _____
Commune de résidence : _____

Signature de l'élève : _____
Aide de 20 €
Aide de 40 €



CENTRE DE LOISIRS

Juillet 2019



Cette année, ce sont 224 enfants et ados qui ont été accueillis dans une ambiance tropicale au centre de loisirs de Bouvignies.

L'équipe d'animation, composée de 31 personnes, a proposé de nombreuses animations diverses et variées, adaptées à l'âge des enfants ; telles que des activités manuelles, des grands jeux, des jeux sportifs et coopératifs, des contes animés, des grandes sorties, etc. ...

Un camping a été organisé à la base de loisirs de Wingles avec des activités nautiques au programme pour le Soda's club.

Nous remercions les membres du comité des fêtes de Bouvignies pour leur aide dans la préparation et l'organisation de notre fête de centre qui fût un grand succès. Les enfants étaient fiers de présenter leur spectacle devant les parents.

Nous remercions le service jeunesse de la CCPC, les élus et les agents communaux pour leur présence, leur écoute et leur aide tout au long du mois de juillet.

Enfin nous remercions, familles et surtout les enfants pour votre participation et la confiance que vous nous avez accordée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée
A bientôt pour de prochaines aventures ...

L'équipe d'animation du centre de loisirs de Bouvignies, Juillet 2019



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a pris un nouveau départ grâce à un bureau renouvelé et à de jeunes bénévoles qui sont venus prêter main forte aux anciens. Le comité a organisé la chasse aux œufs de Pâques qui a connu un franc succès, ainsi que la braderie en mai et la vente des roses pour la fête des Mères.



Comme chaque année, les Bouvigniens ont pu se restaurer et se désaltérer grâce à la buvette gérée par les bénévoles du comité lors de la fête du centre aéré.



Pour cette fin d'année, le comité prépare encore de nombreux événements à destination des enfants : une activité de plein air pour les adolescents et un parc d'attractions pour les primaires dans le courant du mois d'octobre, ainsi qu'un spectacle pour Noël pour les plus petits.

Si de nouvelles bonnes volontés souhaitent apporter leur aide à l'association, elles sont les bienvenues et peuvent contacter sa présidente, Pauline Artisien, par mail. (pauline.artisien@gmail.com)

Nouveau : La boucherie charcuterie Canonne sera à BOUVIGNIES...

Depuis le Mercredi 18 Septembre,
de 16h à 19h,
sur le parking de l'école maternelle Pigeon Vole.



Du nouveau chez les infirmiers de Bouvignies

Installés à Bouvignies depuis 2016, Audrey Bourdier et Loïc Maniez déménagent leur cabinet infirmier au 157 rue Hallart pour la fin de l'année.

Les infirmiers prévoient de créer une permanence de soins, sur rendez-vous.

Venez y réaliser vos prises de sang, elles seront acheminées au laboratoire et vous récupérerez les résultats comme habituellement (par la poste, internet ou directement au laboratoire). Un café et une collation seront à disposition.

Pensez également à votre vaccination anti-grippale de fin d'année.

Les travaux sont en cours pour vous y accueillir dans les meilleures conditions (création d'une salle d'attente, accueil des personnes à mobilité réduite, parking...).

Contactez-les pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

03 27 94 32 12 - contact@infirmiers-lombarderie

Affaire à suivre sur le site web de la mairie...



- Vous aimez courir ou marcher, quel que soit votre niveau,
- Vous appréciez la convivialité, l'ambiance familiale,
- Vous cherchez des partenaires d'entraînement,
- Vous avez envie de découvrir de manière sportive la région et au-delà,

Si vous avez répondu « oui » à l'une des affirmations ci-dessus, venez rejoindre les membres de l'ASLB. Tous les niveaux sont représentés, nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous retrouver pour une course, un entraînement ou une sortie imprévue. Nous vous proposons de tester (gratuitement) quelques sorties avec nous avant de franchir le pas (de course...).

Pour animer notre village, le faire connaître tout comme notre association, nous avons, avec l'aide de la municipalité, organisé le 17 novembre 2018 à Bouvignies la 3^{ème} édition du TRAIL DES SORCIERES.

730 participants sont venus courir et marcher à travers le village décoré, les sentiers et le marais.

Une centaine de bénévoles ont permis de réaliser ce merveilleux challenge. Vous en étiez peut être !

Si ce type d'aventure vous tente, en tant que coureur ou bénévole, c'est avec joie que vous serez accueillis pour la 4^{ème} édition le samedi 16 novembre 2019.

Merci encore aux coureurs et aux bénévoles de 2018, rendez-vous en 2019, nous avons besoin de vous !

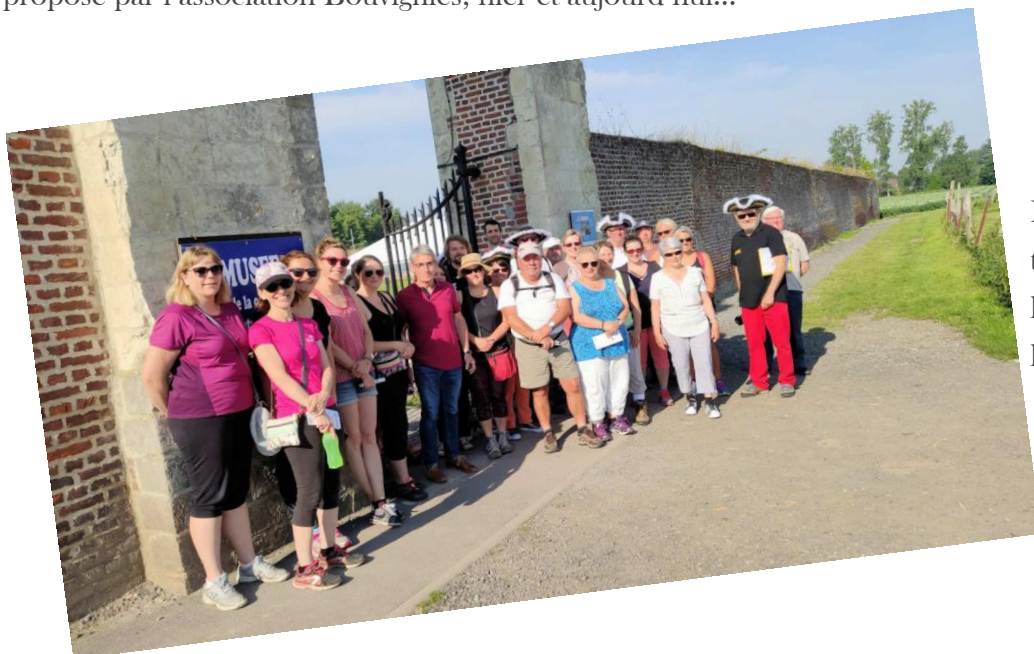
Pour tous renseignements, aussi bien pour connaître l'association, s'inscrire au Trail, ou participer à l'organisation de la 4^{ème} édition en tant que bénévole :

Contacts : Stéphane 06 16 66 54 89 / Raffaele 06 86 98 32 48



Inauguration du circuit du marquis

Une météo estivale ce dimanche 23 juin et beaucoup de monde pour l'inauguration du circuit pédestre proposé par l'association Bouvignies, hier et aujourd'hui...



Pour plus d'informations, téléchargez la brochure sur le site de l'association ou de la mairie.

Bouvignies Hier et Aujourd'hui

L'association Bouvignies Hier et Aujourd'hui vous invite à venir découvrir l'exposition photos :

*« Le patrimoine de Bouvignies
vu par les photographes amateurs du club
de Pont-à-Marcq »*

**Maison de la Colombophilie et du
Patrimoine Local**

contact@bouvignies.net

☎ 03 27 91 97 82



www.bouvignies.net